

**BAILLARGEON, Samuel, CSSR. *Littérature canadienne-française*. Préface de M. le chanoine Lionel Groulx. Fides, Montréal et Paris, [1957]. 460 p.**

Guy Frégault

Volume 11, numéro 4, mars 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301864ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301864ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Frégault, G. (1958). Compte rendu de [BAILLARGEON, Samuel, CSSR. *Littérature canadienne-française*. Préface de M. le chanoine Lionel Groulx. Fides, Montréal et Paris, [1957]. 460 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 11(4), 575–578. <https://doi.org/10.7202/301864ar>

## LIVRES ET REVUES

BAILLARGEON, Samuel, CSSR. *Littérature canadienne-française*.  
Préface de M. le chanoine Lionel Groulx. Fides, Montréal  
et Paris, [1957]. 460 p.

Dans les dernières lignes de son introduction, l'auteur me range au nombre de ceux qui lui « ont été d'un précieux secours pour la rédaction de ce travail ». A mon nom, il aurait dû ajouter celui de mon collègue Maurice Séguin. Sans nous vanter, nous croyons, Séguin et moi, avoir donné au R.P. Baillargeon le meilleur de tous les conseils qu'il a reçus : celui de ne pas publier son livre.

Ce n'est pas qu'on n'eût pas aimé accueillir un tel ouvrage avec la plus grande sympathie. Son auteur ne manque pas de mérite. Professeur attaché à l'enseignement secondaire et chargé d'un cours de littérature canadienne-française, il poursuit des recherches étendues sur la matière qui lui est confiée. Il pourrait, comme d'autres, se contenter de paraphraser un manuel existant. Consciencieux, il lit les œuvres dont il doit parler. Il en extrait des textes, qu'il commente. Il pousse la probité jusqu'à rédiger un cours. De tout cela, il convient de le féliciter.

De plus, sa méthode est bonne. Il comprend qu'on ne saurait saisir l'évolution de la littérature canadienne-française et porter sur elle des jugements qui soient autre chose que des condamnations ou des éloges étroitement esthétiques (et encore !), sans situer les manifestations littéraires du Canada français dans le cadre de la vie collective de la nationalité. En d'autres termes, soucieux de faire mieux que de la critique de goût et pénétré de la nécessité d'expliquer l'expression littéraire du Canada français, il se trouve nécessairement amené à se préoccuper d'histoire.

Rien de plus légitime qu'une telle préoccupation. Mais rien de plus vain aussi, quand elle dépasse les connaissances, la compétence et la culture de celui qui en est animé. C'est malheureusement le cas du P. Baillargeon, bien qu'il ne soit pas seul dans ce cas. Au contraire, il se trouverait en brillante compagnie s'il fallait énumérer les sociologues, les économistes, les publicistes, voire les philosophes et les psychologues (grands dieux !) qui,

comme lui, s'appuient sur une conception, formulée ou non, de l'histoire générale du Canada français pour s'estimer autorisés à trancher sur tout, même sur les problèmes les plus complexes, alors que, faute d'étude et d'envergure intellectuelle, ils n'y entendent que fort peu de chose.

Pour que le P. Baillargeon eût pu tirer de sa méthode le rendement dont elle est susceptible, il lui aurait fallu réfléchir d'une façon plus ordonnée sur l'histoire et commencer par l'étudier. Mais il croit la savoir. Il imagine même que les collégiens la connaissent, puisque c'est en pensant à eux qu'il écrit : « Le manuel rappelle d'abord les principaux faits de l'histoire et de l'évolution économique. Ces notions, présumées connues, sont glissées à titre d'aide-mémoire ; l'élève doit s'y rapporter s'il veut comprendre les courants intellectuels d'une époque. »

Précisément, les incursions de l'auteur dans l'histoire générale du Canada ne contribuent nullement à lui faire saisir « les courants intellectuels » des diverses époques qu'il décrit. Lisons, par exemple, son introduction à la période de la « Naissance des lettres canadiennes (1850-1900) ». Rien, dans les considérations élémentaires qu'il présente (p. 59-61) sur la « monarchie constitutionnelle », sur le « gouvernement fédéral », sur les « gouvernements provinciaux », ne nous enseigne pourquoi les Canadiens français ont écrit ce qu'ils ont écrit ni pourquoi leurs ouvrages ont eu, en général, le peu de valeur et le peu de rayonnement qu'ils ont eus. Même les remarques, d'ailleurs très superficielles, du P. Baillargeon sur le « mouvement des esprits » dans le Québec, au cours de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, n'offrent rien de particulier à cette époque, rien qui puisse distinguer celle-ci de la période qui précède et de celle qui suit. « Une vague d'optimisme, déclare l'auteur, envahit la vie politique. Après le mauvais rêve de la conquête et les luttes épiques pour la survivance, la solution politique de 1867 sauvegarde la tradition, la langue, la religion » (p. 62). Evoquant la constitution de 1791, les hommes de 1800 pensaient-ils autrement ? Ceux de 1900 auront-ils des idées bien différentes ? Et la majorité de ceux de 1950 ?

Parce que son interprétation historique ne le met pas à même de procéder à une analyse valable des problèmes littéraires du Canada français, l'auteur doit forcément s'accommoder d'autre chose : il se rabat sur la psychologie des peuples. C'est-à-dire sur nos bonnes vieilles innéités. Aussi son livre s'ouvre-t-il sur une définition de ce qu'il appelle « le type français ». Au fait, s'agit-il bien d'une définition ? On dirait plutôt un dithyrambe. Que de qualités n'a-t-il pas, ce superbe type français ! Ses notes distinctives sont l'ordre, « signe infaillible de la suprématie de l'in-

telligence sur les autres facultés » ; l'individualisme, qui s'exprime par « l'esprit d'insoumission » et « l'esprit créateur » ; la générosité, enfin, en conséquence de quoi « les grandes causes ont le don d'enflammer les Français, et parmi toutes, la *patrie* et la *religion* ».

Faisons le point.

Les Canadiens français sont de « type français » : ils en portent les caractères fondamentaux « radicalement imprimés dans la chair et le sang » (p. 448). Depuis un bon siècle, la conquête n'est plus pour eux qu'un « mauvais rêve ». Dès 1848, eux qu'on « voulait écraser », ils « dominant » au Canada (p. 35). En 1867, « la Confédération sauve l'économie canadienne » (p. 61). « La fin du XIX<sup>e</sup> siècle avait marqué un *réveil* dans les préoccupations intellectuelles du pays » (p. 145). — Ne voilà-t-il pas un ensemble de conditions propices à l'épanouissement d'une littérature ? Et pourtant, l'introduction de l'ouvrage pose la question : « *Avons-nous une littérature canadienne-française ?* » Bien sûr, la réponse de la « conclusion générale » sera : « La littérature canadienne existe »... Mais le seul fait que la question puisse se poser indique assez qu'il s'agit d'une littérature « encore modeste » (p. 447-448). « Elle existe tout de même », reprend l'auteur (p. 449). Ce « tout de même » est significatif.

Que conclure de tout ce qui précède ? Ceci, peut-être : de même que ce manuel illustre l'impuissance de certaine tradition historique à expliquer les réalités canadiennes-françaises, de même il établit, sans le vouloir, l'inanité de certaine psychologie des peuples. Telles sont, me semble-t-il, les principales remarques qu'un ouvrier de l'histoire peut faire sur le manuel du P. Baillargeon.

Un critique littéraire en ferait bien d'autres. Un critique littéraire pourrait, sans excès de méchanceté, observer que la langue de l'auteur est probablement de « type français », bien que d'une pureté discutable. M. Victor Barbeau l'a déjà fait, avec autorité, dans le *Devoir*. Il a aussi, à la même occasion, relevé une foule d'expressions cocasses et de jugements comiques du P. Baillargeon. Il ne s'agit pas ici d'enfiler, après lui, un autre collier de perles. Il faut quand même, à l'aide de quelques exemples, donner une petite idée du style de ce manuel et des commentaires qu'on y cueille. En voici un assez curieux : « A partir de 1763, le Canadien français se voit chevillé à un partenaire anglo-saxon » ; ce « compagnonnage » ne va pas jusqu'à « métisser le type français » (p. 55) ; avec ou sans « métissage », lequel des deux « compagnons » eût été le sauvage ? Sur la poésie régionaliste : « Il suffisait de bourrer quelques hémistiches de « torquettes » de tabac « canayen » et de « suyers » de « bœu » pour

donner de la couleur locale; avec un peu d'habileté et trois ou quatre « taurailles » qui beuglent dans le dernier quatrain, on arrivait à faire quelque chose de passable » (p. 187). Après avoir noté que Joseph-Charles Taché « est d'une humeur d'ours », il enchaîne: « Intraitable à ses heures »... (p. 115); qui s'en étonnerait? Voici un détail réaliste: « Quand il rédige, Potvin sue et peine comme un tâcheron » (p. 233). Sur l'accueil ménagé par le public et la critique aux « artistes » du début du siècle: « La poésie savante et exotique des esthètes sonnait étrangement faux aux oreilles canadiennes-françaises, beaucoup plus habituées aux cliquetis des proses de la Saint-Jean-Baptiste qu'aux quintessences en ré mineur; les régionalistes surtout préféraient de beaucoup les hennissements de « La Grise » aux frémissements des « cavales de l'Adour » (p. 188). Soit dit en passant, cela n'est pas très aimable pour le préfacier de *Littérature canadienne-française*. (Au surplus, il n'est pas exact que Mgr Camille Roy ait réduit au silence ces « enfants prodiges de notre jeune littérature ».)

Ces quelques exemples, auxquels on en pourrait ajouter plusieurs douzaines, montrent assez que l'auteur n'a pas toujours réfléchi à ce qu'il a écrit. Il s'est montré trop pressé de publier son manuel. Bien entendu, ce dernier a été conçu en vue de répondre à un besoin urgent. Il n'en faudra pas moins que le P. Baillargeon, pour peu qu'il tienne toujours à faire œuvre utile, reprenne le travail qu'il a bâclé. Cette fois, qu'il commence par le commencement: qu'il étudie l'histoire, puisqu'il a le mérite de voir la nécessité de s'y rapporter. Qu'il nettoie son texte des commentaires ridicules qui le rendent susceptible d'un décri justifié. Une nouvelle édition, revue et considérablement corrigée, nous procurera peut-être l'histoire de la littérature canadienne-française que nous attendons tous. Si l'auteur a le courage de se remettre à la besogne, il n'est personne qui ne lui souhaite le plus grand succès. Et il se rappellera son premier livre comme on se rappelle les premiers vers de Crémazie. En riant.

GUY FRÉGault

Université de Montréal